
Un concours pour fleurir Fresnes

Marie Chavanon
Maire de Fresnes

Le 21 avril 2021

Dans le cadre de sa participation à la fête de la nature en mai prochain, la ville de Fresnes organise la première édition du concours « balcons et jardins fleuris ». Une belle initiative qui invite les habitants à contribuer au fleurissement et à l'embellissement de la ville, ainsi qu'au maintien et à la préservation de la biodiversité.

Le concours, qui récompense les actions menées en faveur de l'embellissement des maisons d'habitations, des balcons, terrasses qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des Fresnois, s'inscrit dans une démarche durable.

Un concours engagé

Une attention particulière sera en effet portée aux fleurissements naturels, respectueux de l'environnement et qui favorisent le développement de la biodiversité. La sélection des lauréats prendra notamment en compte les fleurissements incluant des plantes utiles à la faune (insectes, oiseaux) et si possible indigènes et des actions en faveur de la préservation des ressources naturelles (récupération de l'eau de pluie, paillage, compost, engrais verts etc.).

Comment participer ?

Les habitants sont invités à envoyer leur candidature du 23 avril au 9 mai inclus, via le formulaire en ligne disponible sur fresnes94.fr (à compter du 23/04). Trois catégories sont proposées: maison et jardin visible de la rue, maison visible de la rue sans jardin (façades, fenêtres, pieds de mur) et balcon ou terrasse. L'inscription par email à l'adresse relationspubliques@fresnes94.fr ou par courrier postal (Mairie, Service Relations publiques, 1, place Pierre et Marie Curie 94260 Fresnes) est également possible.

Les candidats devront faire parvenir des photos de leurs compositions florales sans oublier de détailler les critères "recherche de fleurissement plus respectueux de l'environnement" et "préservation des ressources naturelles".

Concours « balcons et jardins fleuris » : du 23 avril au 9 mai 2021

Infos sur fresnes94.fr ou 01 49 84 57 51